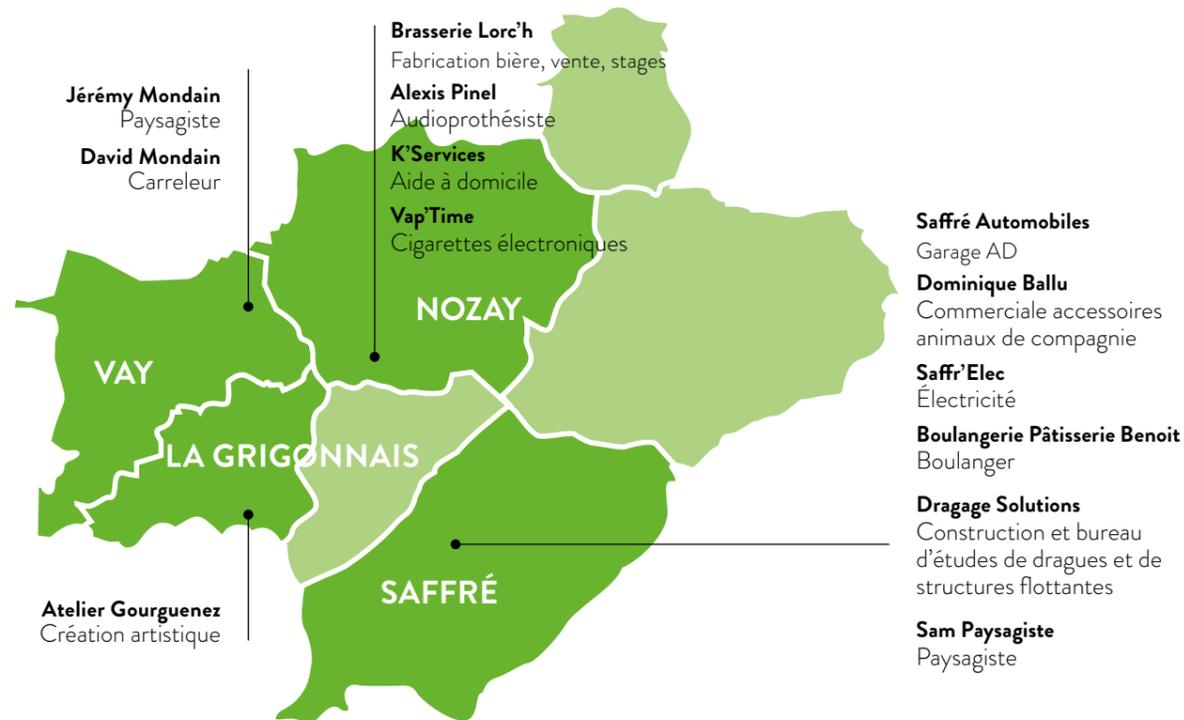




DOSSIER

Projet d'Aménagement et de Développement Durables : le territoire dans les 15 ans

13 entreprises financées sur le territoire en 2021



- ABBARETZ
- LA GRIGONNAIS
- NOZAY
- PUCEUL
- SAFFRÉ
- TREFFIEUX
- VAY



Depuis plus de deux ans, vos élus travaillent sur le PLUi. Le Projet d'Aménagement et de Développement durables (PADD), une des pièces essentielles du PLUi, vient d'être débattu en conseil communautaire après échanges dans chaque conseil municipal. De quoi s'agit-il ? C'est le projet politique de notre intercommunalité, il reprend les grands axes de notre projet de territoire à horizon 2035 : habitat, économie, paysages, services... Notre territoire veut se donner les moyens d'encadrer l'accueil de nouveaux habitants grâce à une offre de logements diversifiés (nombre et typologie). Nous tenons également à rester un territoire productif en accompagnant les évolutions du monde agricole, en limitant la consommation d'espace et aussi en encourageant l'installation d'entreprises sur les zones d'activités. Autre aspect essentiel, la sauvegarde de nos bocages, de nos zones humides et ruisseaux pour maintenir la biodiversité et permettre à chacun de disposer d'une eau de qualité.

Le PADD permet de visualiser l'armature du territoire pour les prochaines années. Il confirme la centralité de Nozay et renforce le rôle de Saffré. Les cinq autres bourgs se consolident. L'armature économique se dessine dans ce projet avec le développement de zones d'activités et des zones de proximité. Avec la boîte de l'espace et les agents des collectivités, nous travaillons désormais au zonage et au règlement du PLUi. Nous sommes amenés à faire des choix, néanmoins, ils sont très largement encadrés par les lois qui fixent notamment un objectif de zéro artificialisation nette des sols à horizon 2050 pour les préserver. Dans un premier temps, nous devons dans les dix années à venir diviser par deux notre consommation de terres. L'exercice est d'autant plus complexe que nous sommes sur un territoire attractif. Nous devons donc faire plus et mieux en consommant moins de terres et pour cela : densifier et inventer. Dans le cadre du « Premier Réinventer Rural », avec les architectes urbanistes et les promoteurs, sur chaque commune, nous nous attelons à la tâche. L'accès à un logement pour tous en dépend.

Marie-Chantal Gautier,
Vice-présidente déléguée à l'aménagement et l'espace du territoire

Magazine de la Communauté de Communes de Nozay

La Communauté de Communes remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué à cette publication. Journal d'information édité par la Communauté de Communes de Nozay | 9 rue de l'Église - 44170 Nozay - 02 40 79 51 51 - accueil@cc-nozay.fr - www.cc-nozay.fr | **Directrice de la publication** : Claire THEVENIAU | **Rédaction** : Service Communication | **Iconographie** : Communauté de Communes de Nozay, | **Réalisation** : VUPAR | **Impression** : Imprimerie Planchenault - Tirage : 7 300 exemplaires | Iso 14001 | Encres végétales, papier 70 % recyclé | Dépôt légal 2014 - ISSN 2272 - 0200

Toute reproduction totale ou partielle est interdite.

Initiative Loire Atlantique Nord : un accès facilité à l'entrepreneuriat

La Communauté de Communes de Nozay a renouvelé son adhésion à l'association Initiative Loire Atlantique Nord (ILAN). Cette association est membre d'Initiative France, premier réseau de financement et d'accompagnement d'entrepreneurs en France. Ce partenariat facilite la création ou la reprise d'entreprises sur le territoire. L'association, avec le Service Développement Économique de la CCN, accueille les entrepreneurs pour le montage de leurs projets de création ou de développement.

Financer son projet

Les activités éligibles doivent être commerciales, artisanales, industrielles ou de services et générer leur chiffre d'affaires sur l'une des sept communes de la Communauté de Communes de Nozay. À condition de détenir au moins 50% du capital, d'avoir un prêt bancaire et un apport personnel, ILAN apporte un soutien financier au travers d'un prêt d'honneur (prêt à taux 0) aux entrepreneurs pour la création ou le développement de leur entreprise ayant entre 2 et 5 ans d'existence. Différents types de prêts sont envisageables de 7 000 € à 20 000 €, avec une durée maximum de remboursement de 3 ans. Banquier, expert-comptable, avocat, notaire, chefs d'entreprises composent le comité d'agrément prenant la décision d'octroi du prêt, de son montant, de sa durée de remboursement et du différé possible.

Un accompagnement local

13 entreprises ont été financées sur le territoire de la Communauté de Communes en 2021 et 6 entrepreneurs le sont depuis le début de cette année. En 2021, les 122 000 € de prêts engagés au total ont permis la création ou le maintien de 19 emplois et généré 711 000 € d'investissements.

Pérenniser l'entreprise

Si le soutien financier est essentiel, la pérennité de l'entreprise est confortée par l'accompagnement du nouveau responsable d'entreprise. L'association ILAN, forte de ses 150 bénévoles, propose au créateur différents accompagnements : le parrainage par un chef d'entreprise, cadre d'entreprise ou jeune retraité d'entreprise, des rencontres régulières sur des thématiques entrepreneuriales, l'accès à des formations...

In'cube, ouvrir le monde de l'entreprise aux jeunes

Depuis 2022, ILAN propose le dispositif In'cube, programme de préparation et d'accompagnement à la création d'entreprises, aux jeunes de moins de 30 ans répondant aux critères suivants :

- Sans diplôme ou équivalent au BEP et CAP,
- Demandeur d'emploi de plus de 12 mois
- Bénéficiaire du RSA, ASS ou AAH,
- Habitant en Zone de Revitalisation Rurale (c'est le cas de la CCN).

La prime à la création d'entreprise est de 3 000 €. Deux jeunes de Saffré, l'un paysagiste, l'autre fabricant de structures métalliques, ont déjà pu bénéficier de ce programme lancé par Initiative France dans le cadre du plan ministériel « #1jeune1solution ».

Contacts : service.eco@cc-nozay.fr - contact@initiativeloireatlantiquenord.fr

4 à 6 ● CE QUI NOUS UNIT

Actualités de la Communauté de Communes

7 ● PRÈS DE CHEZ VOUS

Anais Renaud, nouvelle conseillère numérique

8 et 9 ● DOSSIER

d'Aménagement et de Développement Durables : notre territoire dans les 15 ans

10 et 11 ● L'AVEZ-VOUS VU ?

12 et 13 ● SORTEZ BOUGEZ

L'information culturelle et sportive

14 ● L'AGENDA

Dans la Communauté de Communes

15 ● TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

Les déchèteries sont ouvertes cet été.
Déchèterie de l'Oseraye : une signalétique complétée pour mieux trier.
Stop aux dépôts sauvages

16 ● VISAGES D'ICI

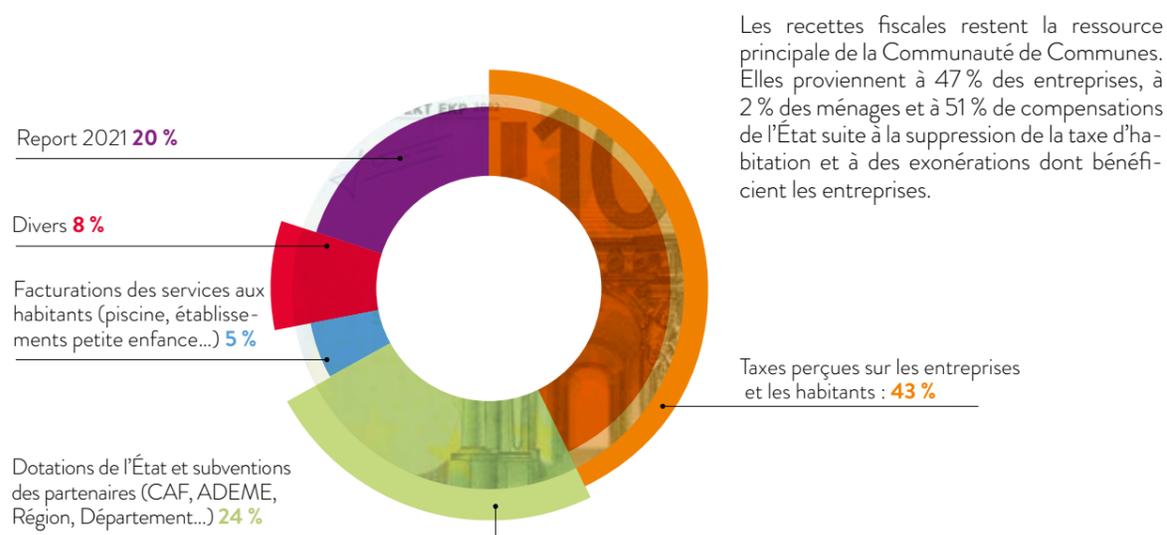
Vita'Ville : l'association professionnelle qui dynamise Nozay

Budget 2022 : investissements dans de nouveaux équipements

Voté le 30 mars dernier à l'unanimité, le budget de la Communauté de Communes de Nozay (CCN) s'élève à 17 296 000 €. Ce budget est très sain et offre à la collectivité la possibilité de se tourner vers des projets d'avenir. Cette enveloppe permet de

conforter l'ensemble des services proposés au public des 7 communes, qui représentent 16 222 habitants, et de construire de nouveaux équipements. Explications et détails du budget.

Les recettes de fonctionnement 8 700 000 €



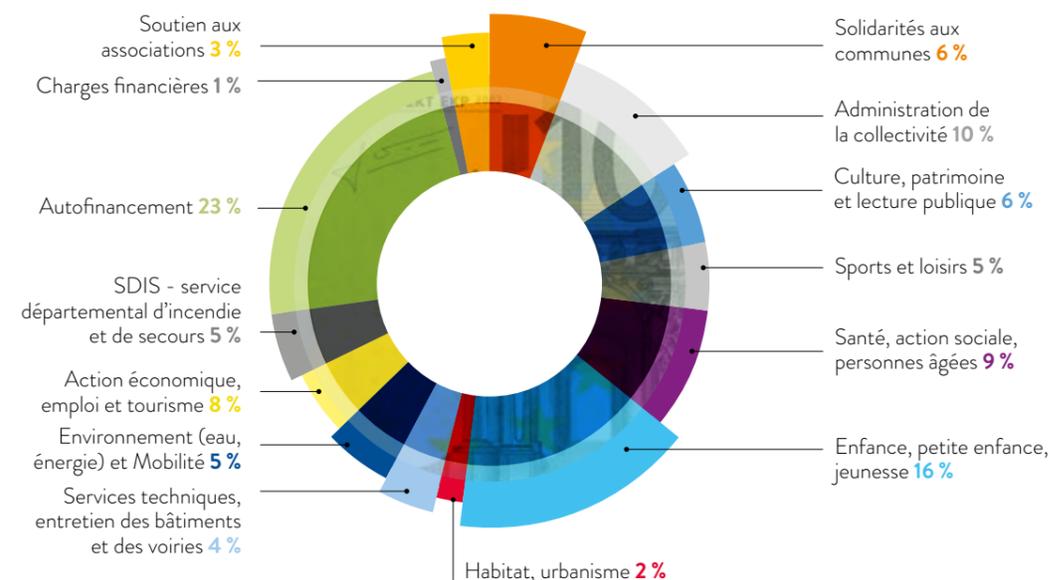
Taxation et imposition

L'exonération de la taxe d'habitation, engagée en 2018, s'est achevée en 2021, avec la suppression complète de la taxe d'habitation sur les résidences principales. En 2022, la CCN percevra 35 000 € de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et l'Etat verse

désormais une fraction de la TVA, représentant 931 000 € pour la CCN. Par ailleurs, L'État a diminué de moitié la cotisation foncière pour les locaux «industriels» des entreprises en 2021. Cela représente une diminution de recettes de 377 000 € pour la CCN,

compensée par l'Etat. Pas de hausse des taux d'imposition depuis 12 ans. Seule la taxe GEMAPI a été mise en place en 2020, affectée à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations, pour une recette de 110 000 € en 2022.

Dépenses par politique publique 8 700 000 €



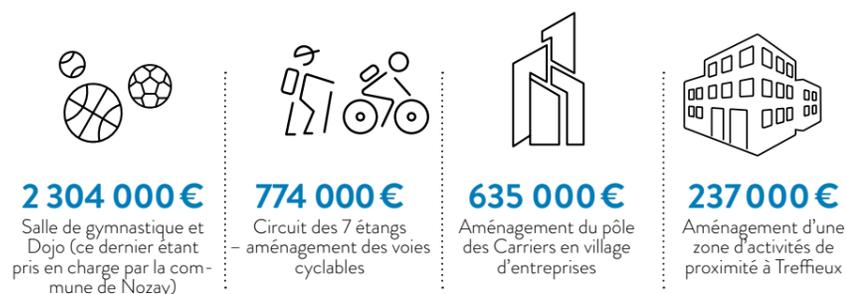
Les investissements de la collectivité

Essentiel au développement du territoire, les investissements permettent de financer les constructions, l'entretien et les mises aux normes de bâtiments, d'acquérir des biens mobiliers et immobiliers,

de réaliser des études... La CCN a entrepris plusieurs grands projets et en prépare de nouveaux.

En 2022, le budget d'investissement prévoit principalement de :

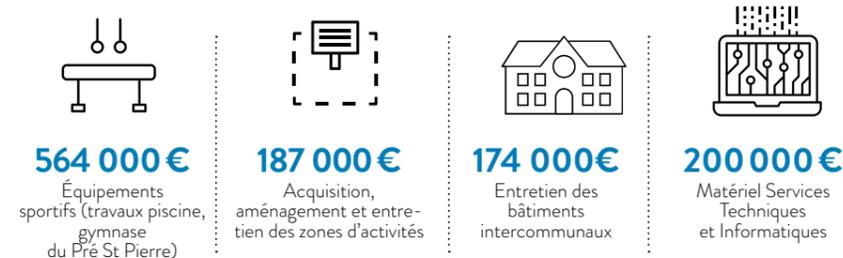
Poursuivre les investissements lancés en 2021



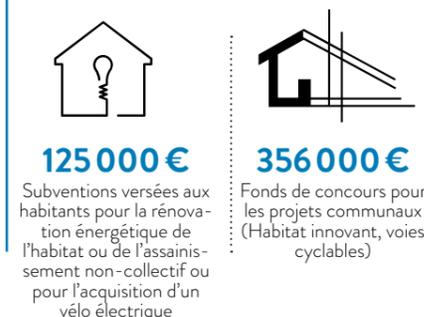
Anticiper les besoins futurs



Rénover les équipements existants



Aider les habitants et les communes dans leurs projets



Transports scolaires : la rentrée se prépare

Gilet, ceinture, vigilance : 3 réflexes pour un trajet scolaire en toute sécurité

Parce que la sécurité est l'affaire de tous, apprenez à votre enfant à adopter les bons réflexes aux abords et dans les cars Aléop lors de leurs déplacements scolaires :

Réflexe n°1 : je mets mon gilet

Le port du gilet fluo est un réflexe qui sauve des vies. Dans le noir, le port du gilet permet à une personne d'être visible à 160 mètres contre moins de 30 mètres lorsqu'elle n'en porte pas.

Réflexe n°2 : j'attache ma ceinture

Boucler sa ceinture de sécurité est un réflexe qui sauve des vies. Pour rappel, le port de la ceinture de sécurité à bord des autocars est obligatoire pour tous les élèves. En cas de freinage brusque ou de collision, elle protège votre enfant. Le non-respect de cette obligation est une infraction sanctionnée par une amende forfaitaire de 135 € (ramenée à 90 € si paiement dans les 15 jours).



Réflexe n°3 : j'ouvre l'œil

Rester vigilant aux abords des cars est un réflexe qui sauve des vies.

Inscriptions et renouvellements

Les inscriptions et renouvellements aux transports scolaires pour l'année 2022-2023 sont ouvertes depuis le 8 juin et jusqu'au 19 juillet, directement depuis le portail régional www.aleop.paysdelaloire.fr. Une majoration de tarif de 20 € sera appliquée pour les inscriptions effectuées après le délai fixé et dont le retard est injustifié.

Une carte à puce réutilisable

La carte de transport Aléop doit être conservée d'une année sur l'autre, dans son étui de protection. Elle sera rechargée à distance cet été suite à la réinscription de l'utilisateur.



Cybercentre

Accès libre tous les mercredis de 14h à 16h30.

8 postes informatiques avec une connexion internet haut débit.

2 allée du Sophora, 44170 Nozay

Contactez le cybercentre par mail : cybercentre@cc-nozay.fr ou par téléphone au **02 28 05 03 96**.

Suivez l'actualité du cybercentre sur le site internet cc-nozay.fr

Cybercentre : Anais Renaud, nouvelle conseillère numérique

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY

Dans le cadre du plan de relance en faveur de l'inclusion et de la médiation numérique, la Communauté de Communes de Nozay a recruté une nouvelle conseillère numérique. Anais Renaud est en charge de reprendre l'animation du cybercentre de Nozay ainsi que d'être la référente numérique du territoire, notamment dans le réseau des bibliothèques et médiathèques intercommunales.

Quel est votre rôle auprès des habitants ?

Ma mission globale est de réduire la fracture numérique en accompagnant les publics non-internautes. Avec la digitalisation des services de plus en plus omniprésente, il est devenu compliqué de se passer du numérique. C'est aussi un levier d'insertion sociale et une précieuse ressource, à condition d'avoir les bonnes bases et les bonnes pratiques. Mon rôle est de faire en sorte que le numérique ne soit pas un frein pour les habitants.

Quelles actions allez-vous proposer sur le territoire ?

Première étape, le cybercentre est de nouveau ouvert en libre accès les mercredis de 14h à 16h30. N'hésitez pas à venir profiter d'un des huit ordinateurs ou bien venez avec votre matériel. Je suis présente pour répondre à vos questions et vous aider en cas de besoin.

Je souhaite que le cybercentre devienne un lieu de partage et de convivialité, pour tous les publics. J'ai plusieurs projets et idées pour le développer : espace reprographie, ouverture sur le jeu vidéo... Début octobre, des ateliers gratuits et collectifs seront mis en place au cybercentre et dans les deux médiathèques et les cinq bibliothèques pour découvrir l'environnement informatique, comprendre les réseaux sociaux, naviguer sur internet en toute sécurité, vendre ses biens en ligne, s'informer et apprendre à vérifier les sources...

Des actions avec d'autres services ou des partenaires seront-elles proposées ?

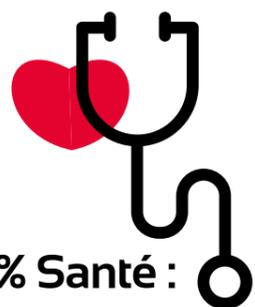
Des ateliers avec le Service Emploi seront proposés en axant par exemple sur la recherche d'emploi ou de formation. Il y aura des ateliers à destination des professionnels du territoire pour gérer ses ré-

seaux sociaux, découvrir les bons outils pour sa communication...

Des projets sont aussi à créer avec les partenaires présents sur le territoire et déjà en action, comme par exemple avec le centre socioculturel LaMano pour l'animation avec les jeunes et les seniors, le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), l'association santé éducation et prévention sur les territoires (ASEPT) pour l'initiation tablettes aux seniors... L'objectif est de créer des actions complémentaires et collectives sur la Communauté de Communes de Nozay.

Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France Services

www.conseiller-numerique.gouv.fr



100 % Santé : des soins pour tous

Trop de Français renoncent à s'équiper d'une paire de lunettes à leur vue, à se faire poser une prothèse dentaire ou à s'équiper d'une aide auditive. 100 % Santé propose à tous les Français, bénéficiant d'une complémentaire santé responsable (soit actuellement 95% des contrats vendus sur le marché) ou de la Complémentaire santé solidaire, des soins et un large choix d'équipements en audiologie, optique et dentaire, qui sont pris en charge à 100 %. L'objectif : améliorer l'accès à des soins de qualité et renforcer la prévention. Sollicitez les professionnels de santé concernés pour qu'ils vous proposent le matériel médical adapté et accessible aux conditions de 100% santé.

Des défibrillateurs installés et plus accessibles

Un défibrillateur est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Il peut être utilisé par toutes et tous, une commande vocale explique chaque étape de la réanimation. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. Lors d'un appel au SAMU, les secours peuvent indiquer l'emplacement d'un dispositif.

Il est obligatoire d'équiper certains bâtiments recevant du public d'un défibrillateur dans l'enceinte ou à proximité du lieu. Depuis 2020, des défibrillateurs ont été installés dans plusieurs établissements de la Communauté de Communes : à la piscine intercommunale, à l'Orée des jardins, au gymnase du Pré Saint-Pierre, à la maison des services intercommunaux, à la maison de santé, les médiathèques et les bibliothèques et au centre médico-social.

Au cours de l'été, les défibrillateurs, au gymnase Pré Saint-Pierre et à l'Orée des jardins, seront déplacés à l'extérieur pour être en accès libre et ainsi faciliter leur utilisation en cas de besoin.



Projet de territoire

ENJEU N°4 : ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET RÉSIDENTIELLE TOUT EN PRÉSERVANT ET VALORISANT LE CADRE RURAL, ATOUT MAJEUR D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE.

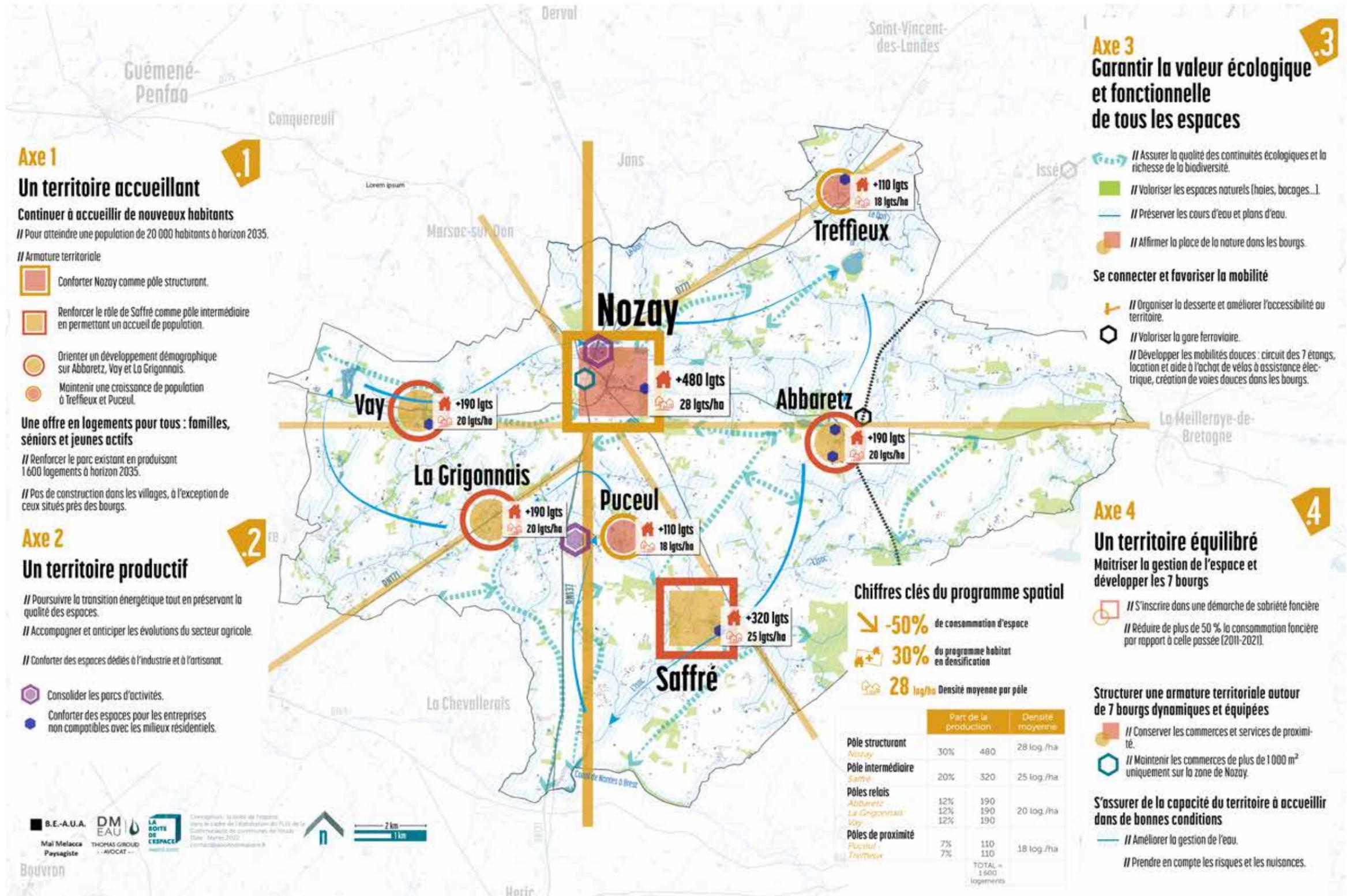
Projet d'Aménagement et de Développement Durables : le territoire dans les 15 ans

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sera une planification des volontés politiques exprimées dans le projet de territoire. Depuis octobre 2020, les élus de la Communauté de Communes de Nozay travaillent ensemble, accompagnés de La boîte de l'espace et des services, pour le réaliser. Le 22 juin 2022, lors du conseil communautaire, une étape supplémentaire a été franchie, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables a été débattu. Les axes de ce dernier sont résumés sur le plan ci-contre.

Qu'est-ce que le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est un document politique du PLUi, travaillé par les élus, pour proposer une vision sur le long terme de l'aménagement. Ce document a été présenté le 14 juin aux habitants lors d'une réunion publique. Il prend en compte toutes les dimensions et articule les aspects urbains, humains, environnementaux, économiques et patrimoniaux du territoire.

Pour approfondir ce sujet, consultez le Projet d'Aménagement et de Développement Durables dans son ensemble sur le site cc-nozay.fr ou à l'accueil de la Communauté de Communes de Nozay et dans les mairies. Vos observations peuvent être communiquées par mail à la CCN : accueil@cc-nozay.fr.



30 mars

Le conseil communautaire se réunissait pour voter le budget 2022

PUCEUL

Voté à l'unanimité par les élus communautaires, le budget de la Communauté de Communes de Nozay s'élève à 17 500 000 €.



Du 20 avril au 30 avril

Monsieur Robert et Ohla de passage

SAFFRÉ, PUCEUL ET NOZAY

Les avez-vous vus ? L'ancien majordome et sa vache ont traversé les communes du territoire pour créer des parenthèses de partage et de poésie en toute simplicité.



20 avril

Chasse aux œufs à la piscine

NOZAY

Organisée à la piscine intercommunale Les Bassins de la Chesnaie, la chasse aux œufs a réuni plus d'une soixantaine de personnes. Merci à Lorenna et Mattéo, deux jeunes participants du Chantier citoyen, d'avoir coordonné les jeux lors de cet après-midi.



29 avril

« Héroïnes », spectacle de théâtre

NOZAY

40 personnes ont assisté à la représentation en soirée. Quatre classes de 3^e du collège Jean Mermoz ont été accueillies l'après-midi pour découvrir la pièce et échanger avec la compagnie « On t'a vu sur la pointe ».



1^{er} juin

La salle de gymnastique et le dojo se dessinent

NOZAY

Avec ses 1 200 m² cumulés, les bâtiments prennent forme et l'ouverture au public se fera en septembre.





Retour sur la résidence de Madame Filosa

Sofie Vinet, connue sous le nom de Madame Filosa artiste coiffeuse, a clôturé sa résidence sur le territoire en juin. Après les confinements successifs et la crise covid, elle a repris sa blouse et ses ciseaux et s'accroche à sa maxime « l'Art est un soin ». Elle est allée à la rencontre des habitants et habitantes.

Rencontres

L'exposition « Les pelotes confinées » accessible à la médiathèque de Nozay en janvier et février a été visitée par 250 visiteurs, dont 40 au vernissage pour rencontrer l'artiste.

Un partenariat a été proposé avec les écoles et les collèges pour suivre l'artiste sur le territoire. Ainsi, trois classes de CE2, une classe de CM2, cinq classes de 6^e et deux classes de 5^e ont pu découvrir les pelotes et l'univers de l'artiste en échangeant avec Sofie Vinet, alias Madame Filosa.

L'artiste a poursuivi son chemin à la rencontre des habitants en installant son cabinet de curiosités « la cabane de Madame Filosa » dans plusieurs communes du territoire au mois de mai et juin : à la Salle de l'Orée des jardins à Nozay, à l'ESAT de Vay et à la mairie d'Abbaretz. L'installation de la cabane de Mme Filosa dans ces lieux de passage a permis de belles rencontres entre les habitants la création artistique, notamment avec les travailleurs de l'ESAT et les habitants du village sénior de Nozay.

L'atelier des brodeuses raconté par Madame Filosa

« Lors de chaque rencontre, les visiteurs ont été invités à déposer des mots pour écrire « ce qui nous fait du bien » après deux années marquées notamment par la crise sanitaire et ses restrictions.

Ces mots, tous aussi précieux les uns que les autres, sont devenus matière à la broderie de la grande nappe blanche, symbole d'une communauté retrouvée et d'une réparation collective après la pandémie.

Pour ce faire, 12 femmes, Samantha, Meryem, Sofie, Hélène, Virginie, Marie-Annick, Laurence-Anne, Marie-Madeleine, Marie-Thérèse, Nelly et les deux Françoise âgées de 33 à 76 ans, de mars à fin juin, ont brodé ensemble les mots collectés pour les magnifier.

Le groupe s'est retrouvé régulièrement à l'Orée des jardins de Nozay, puis aux marchés de Saffré et d'Abbaretz, se donnant l'occasion de tisser des liens avec des habitants et habitantes du territoire et de montrer l'ouvrage en cours. Expérimentées ou totalement novices, les brodeuses ont mis en commun leurs savoir-faire et ont eu à cœur de « rougir » cette nappe pour mener à bien leur mission.

Le fil rouge rappelle ces femmes d'un autre temps qui brodaient les initiales familiales dans le coin du linge. Elles marquaient ainsi leur territoire et leur appartenance à une communauté.

En brodant au fil rouge, j'inscris mon geste artistique dans une filiation féminine et j'invite ici les brodeuses du club à rejoindre le cercle des femmes qui œuvrent ensemble à exprimer la vie, le sang qui circule en nous, les cycles, la transmission, l'énergie, la création, la chaleur et la force du vivre ensemble.

Brodécrire c'est donner corps à l'écriture, c'est dessiner les liens qui nous unissent. « Partager », « se retrouver », « chanter ensemble, danser », « s'aimer », « échanger autour d'une table », « la famille », « les copains » ... Et c'est bien de cela qu'il s'agit.

Comme les brodeuses autour de cette nappe qui partagent un espace, qui adaptent leur posture, leur geste aux limites de cette surface blanche, comme elles qui apprennent, progressent, créent ensemble cette œuvre commune, nous sommes toutes et tous, petits et grands en apprentissage d'un vivre avec, où chacun et chacune a sa place, son rôle à jouer dans le faire ensemble, avec nos désirs, nos rêves, nos rires et contentements. » ●

Fermetures estivales des bibliothèques et médiathèques

Abbaretz : 1^{er} août au 30 août
La Grignonais : 1^{er} août au 21 août
Nozay : 1^{er} août au 8 août

Puceul : 18 juillet au 15 août
Saffré : 8 août au 15 août

Treffieux : 1^{er} août au 29 août
Vay : 30 juillet au 21 août

L'Office de tourisme Erdre Canal Forêt ouvre sa permanence d'été à Nozay

Envie de profiter d'activités et d'événements locaux cet été ? L'équipe de l'Office de Tourisme est heureuse de vous accueillir afin de vous aider à trouver vos bons plans, à réserver les places pour les événements et vous donner toutes les informations sur les activités proposées dans la région.

Retrouvez l'accueil saisonnier au bord des étangs Jean Guyon à Nozay pour vous accueillir au Pays de la Pierre Bleue. L'ouverture en juillet et août est du vendredi au dimanche et jours fériés de 11h à 13h et de 14h à 19h. En septembre (jusqu'au 11), l'ouverture de l'accueil est les samedis, dimanches et jours fériés de 11h à 13h et de 14h à 19h. Pour plus de renseignements, contactez l'Office de Tourisme par mail : accueil@erdrecanalforet.fr, ou par téléphone au 07 60 46 99 00. ●



Loisirs à l'Air Libre : un été pour profiter !

Du mercredi 6 juillet au mercredi 25 août 2022, profitez des animations gratuites Loisirs à l'Air Libre dans les 7 communes du territoire.

C'est l'été, on va s'amuser ! Un programme varié a été concocté pour vous proposer plusieurs animations : des balades pour découvrir la faune et la flore, des ateliers BMX pour tester ce sport, des concerts étonnants, du théâtre, des soirées à crapahuter... En famille, entre amis, seul ou accompagné, passez l'été à l'air libre !

Retrouvez toutes les activités proposées dans le guide des animations de l'été 2022 – disponible dans les mairies, commerces et en ligne - et suivez les pages « Sortez Bougez en ComCom de Nozay » sur Facebook et Instagram pour être informé des actualités et des animations. ●



Jeu de l'été : retrouvez Lali !

Chaque commune du territoire cache en son sein une Lali à trouver. Grâce aux énigmes ci-dessous et celles divulguées pendant l'été sur la page Facebook « Sortez Bougez en ComCom de Nozay », devinez où se cachent les Lali dissimulées. Une fois trouvée, postez une photo de Lali sur la page Facebook (en commentant la publication). Les premières personnes à trouver une des sept cachettes remporteront une surprise !

Les indices :

Abbaretz : Lali puise dans ses ressources avant d'arriver dans le bourg d'Abbaretz.

La Grignonais : Pour retrouver Lali, il faut être malin comme un singe.
Nozay : Vous pouvez poursuivre votre route par le chemin creux pour vous assouplir le dos et les jambes, vous essayer aux galipettes et au self

défense. Mais non, faites un détour. Un petit coin paisible vous attend sous les yeux de Lali, non loin de là...

Puceul : Lali aime se promener au bord de l'eau. Elle apprécie le calme du lieu et surtout, le chant des grenouilles.

Saffré : Lali a mal à la tête... Un poisson bizarre l'aide à aller mieux.
Treffieux : Lali se retrouve silencieuse, isolée au milieu d'un champ, elle tient compagnie à un témoin de la Préhistoire.

Vay : Pendant sa promenade, Lali, a eu l'idée d'aller voir « Calamity Show ». En cours de route, elle s'est reposée auprès d'un arbre non loin d'un cours d'eau. ●



L'AGENDA

Retrouvez l'agenda complet sur www.cc-nozay.fr



9 JUILLET

7 XTRA !

LA GRIGONNAIS

Une journée festive pour toute la famille
De 15h à 18h – Parc de la mairie



19 JUILLET

ORIENTATION SUR L'EAU ABBARETZ

Embarquez à bord d'un canoë pour retrouver les balises cachées
19h à 23h – étang de la mine

DU 23 JUILLET

COMPLÈTEMENT FRAPPÉ NOZAY

Sensations fortes et adrénaline sont au rendez-vous !
De 14h à 18h - La Ville au Chef

DU 25 AU 30 JUILLET

DÉPÔT D'AMIANTE EN DÉCHÈTERIE PUCEUL

Heures d'ouverture – Déchèterie de l'Oseraye

26 JUILLET

LE COIN DES TOUT-PETITS NOZAY

Ateliers découverte de la nature et éveil des sens
De 10h à 13h – Jardin public

29 JUILLET

CONCERT DU TRYO CYA TREFFIEUX

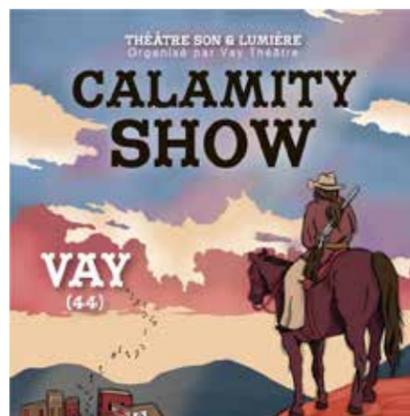
Reprises des tubes avec du jazz dedans !
19h – École de la Hulotte



29 JUILLET AU 13 AOÛT

CALAMITY SHOW VAY

Théâtre
Théâtre de Verdure



24 AOÛT

GEOFFROY TAMISIER ET LE PETIT BAL RETROUVÉ SAFFRÉ

Concert des Rendez-Vous de l'Erdre
19h – Bout de bois

25 AOÛT

LE PLEIN DE SUPER : CINÉMA DE PLEIN AIR ABBARETZ

Programme de courts-métrages du monde entier
De 20h30 à 23h – Salle polyvalente

27 AOÛT

SAFFRÉ... UNE FÊTE SAFFRÉ

Journée festive et forum des associations
Bourg

13 SEPTEMBRE

VISITE DU SITE DES BRIELLES TREFFIEUX

Découverte du cheminement d'un déchet
14h – Site des Brielles

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

Les déchèteries sont ouvertes l'été

La déchèterie de l'Oseraye à Puceul et celle des Brielles à Treffieux vous accueillent aussi tout l'été pour y déposer les déchets non recyclables et non ménagers comme notamment les encombrants, les produits dangereux (peintures, néons, produits toxiques...) ou le mobilier cassé.

La déchèterie de l'Oseraye change d'horaires du 1^{er} juillet au 30 août : de 8h30 à 12h30 du lundi au jeudi de 14h à 18h le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h le samedi.

La déchèterie des Brielles est ouverte du 1^{er} avril jusqu'au 30 septembre : le lundi et le mercredi de 13h30 à 18h le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. ●

Déchèterie de l'Oseraye : une signalétique complétée pour mieux trier

Pour simplifier votre passage à la déchèterie, la signalétique a été complétée : des panneaux directionnels et des panneaux d'indications ont été installés pour que chaque usager puisse plus facilement déposer ses déchets au bon endroit. Si vous avez des questions sur votre dépôt, les agents sont disponibles sur place pour vous renseigner, n'hésitez pas à les questionner pour éviter les erreurs de tri. Pour rappel, les agents n'ont pas pour mission de décharger votre véhicule. ●



Stop aux dépôts sauvages

Le fait de jeter un déchet, dans un lieu où il ne devrait pas être, est considéré comme un dépôt sauvage, et ce peu importe la nature ou le volume. Cela comprend jet de papiers ou de mégots, abandon de gravats et autres déchets de bricolage ou d'encombrants sur le trottoir ou dans un bois... Ces déchets constituent une nuisance pour les habitants et pour la faune et la flore. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives. Les dépôts de déchets sont interdits et passibles de sanctions, les amendes pouvant aller de 35 € à 750 €. Malgré cela, les dépôts sauvages font toujours partie du paysage sur le territoire bien que la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée. ●





STÉPHANIE GUILLET

PRÉSIDENTE DE VITA'VILLE
ET GÉRANTE DU MAGASIN
« LE SUPER COOL MARKET »

NOZAY

Vita'Ville : l'association professionnelle qui dynamise Nozay

À travers son programme « Petites Villes de demain », la Communauté de Communes de Nozay accompagne les collectivités dans leurs projets de territoire. À Nozay, ce dispositif œuvre notamment pour le maintien des commerces de proximité et leur apporte une aide logistique en termes d'animation et de promotion.

Rencontre avec Stéphanie Guillet, présidente de Vita'Ville, une association nozéenne de commerçants, artisans et activités de services.

Créée en 1981 sous l'acronyme UCAN - Union des commerçants et des artisans nozéens - l'association est devenue Vita'Ville en 2014 et réunit aujourd'hui 54 adhérents. Après une légère baisse due à la pandémie, sa présidente se réjouit d'une croissance du nombre d'adhésions. Son investissement et celui des bénévoles de l'association y participent grandement.

Deux animations phares sur la fin de l'année

Vita'Ville est l'organisatrice de « Nozay s'expose », dont la 6^e édition se tiendra le 3 septembre prochain, et du Marché de Noël, qui a lieu chaque année aux alentours du 10 décembre. Ces deux événements sont l'occasion de mettre en lumière les commerces et créateurs de Nozay et sa région et de proposer au public un panel d'animations dans un esprit de solidarité et de partage. Ainsi, pendant « Nozay s'expose », la compagnie Paris-Bénarès défilera dans les rues avec ses majestueuses Vaches Sacrées.

Vers 2023, et au-delà !

Cette année, l'association a imaginé un nouvel événement avant l'été : « Nozay en gouquette ». La première édition a eu lieu le 21

mai : braderie, animations (jeu de piste, un rallye-photo...) et ambiance guinguette sur la place de la mairie avec de la musique latino, spectacle de magie et restauration solidaire. « On a vu que les gens avaient besoin qu'il se passe des choses sur place, » confie Stéphanie Guillet. Les bons retours de la part du public et des commerçants permettent donc d'envisager une seconde édition en 2023.

En 2021, l'association a également lancé des chèques-cadeaux Vita'Ville pour encourager la consommation locale. D'une valeur unitaire de 10 €, ils sont disponibles à l'achat dans plusieurs commerces de la ville et peuvent être dépensés dans une trentaine d'en-

seignes nozéennes. Leur production et leur gestion est auto-financée par l'association, tout comme son magazine, qui paraît en fin d'année. Ce catalogue gratuit de Vita'Ville propose aux lecteurs des présentations des commerçants et des idées de cadeaux disponibles dans les boutiques adhérentes. Enfin, la présidente nous fait part d'un autre projet : le lancement d'une tombola pour la fin de l'année, afin de « financer les actions de l'association sur les années à venir et d'offrir de beaux cadeaux », précise-t-elle. ●

On a vu que les gens avaient besoin qu'il se passe des choses sur place ”

Comment devenir adhérent ?

Il suffit de remplir et de retourner le formulaire d'adhésion disponible sur le site Internet de l'association à l'adresse suivante :

www.vitaville-nozay.fr/contact

La cotisation annuelle à Vita'Ville est de 150 €

vitavillenoazay@gmail.com

www.vitaville-nozay.fr